

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 janvier 2020

20-003 Convention cadre ATUQ 2020 – Annexe I	1
20-004 Modification plan quinquennal des immobilitions	2
20-005 Appel d'offres – Voies de refuge	2
20-006 Abrogation de la résolution #19-145 (TIR-SHV).....	3
20-007 Promotion – Semaine de relâche	3
20-008 Suivi corridor d'écomobilité	4
20-009 Révision politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel.....	4
20-010 Correspondances.....	5
20-011 Correspondance	5
20-012 Demande de partenariat – Festival Regard 2020	5
20-013 Demande de partenariat – Saguenay en emploi.....	6
20-014 Demande de transport adapté hors territoire	6
20-015 Sommet transport et mobilité	7
20-016 Revue de presse et éléments promotionnels	7
20-017 Date et lieu de la prochaine séance	7
20-018 Affaires diverses – Tarification partenaires	8
20-019 Affaires diverses – Mandat - production vidéo	8
20-020 Affaires diverses – Vandalisme abribus	8
20-021 Affaires diverses – Centre de mobilité durable du Saguenay Lac-Saint-Jean.....	9
20-022 Bail Pavillon d'écomobilité.....	9
20-023 Affaires diverses – Règlement 209 – Voies de refuge	10

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 300 rue Dubuc, arrondissement Chicoutimi, le 27 janvier 2020 à 16 h 00, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général, et Mesdames Natacha Boies, directrice de l'exploitation ainsi que Claudia Bolduc, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant les points suivants : « Tarification partenaire », « Mandat – production vidéo », « Vandalisme abribus », « Centre de mobilité durable du Saguenay-Lac-Sain-Jean », « Bail Pavillon de l'écomobilité » et « Règlement 209 – Voies de refuge ».

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 décembre 2019 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

20-003 Convention cadre ATUQ 2020 – Annexe I

CONSIDÉRANT le projet de convention cadre à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, pour divers achats regroupés en 2020 ;

CONSIDÉRANT la résolution #19-179 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil d'administration le 21 octobre dernier ;

CONSIDÉRANT que les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, dont la Société de transport du Saguenay, ont effectuées certaines modifications quant à leurs besoins respectifs et prévisibles pour l'acquisition de divers biens ou services pour l'année 2020.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'entériner les modifications apportées à la présente convention pour divers achats regroupés en 2020, à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, telle que déposée.

20-004 Modification plan quinquennal des immobilisations

CONSIDÉRANT QUE la Société doit modifier les sommes prévues pour certains projets d'immobilisation inscrits au plan quinquennal des immobilisations 2020-2024 ;

CONSIDÉRANT les précisions apportées par le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ENTÉRINER les modifications apportées au plan quinquennal des immobilisations 2020-2024 ;

QU'une copie dudit programme quinquennal des immobilisations soit transmise au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

20-005 Appel d'offres – Voies de refuge

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport du Saguenay prévoit mettre en place six (6) voies de refuge avec super abris, traverses piétonnes et feux de circulation prioritaire ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'octroyer un mandat à une firme d'ingénierie afin de procéder à l'aménagement de ces six (6) voies de refuge avec super abris, traverses piétonnes et feux de circulation prioritaire ;

CONSIDÉRANT les informations fournies par le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la STS à procéder à un lancement d'appel d'offres pour l'embauche d'un professionnel en ingénierie pour la réalisation de l'aménagement de (6) voies de refuge avec super abris, traverses piétonnes et feux de circulation prioritaire.

20-006 Abrogation de la résolution #19-145 (TIR-SHV)

CONSIDÉRANT la résolution #19-145 qui mandatait la Société de transport du Saguenay à titre fiduciaire de la TIR-SHV ;

CONSIDÉRANT les informations fournies par le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'abroger la résolution #19-145 qui avait pour but demandater la Société de transport du Saguenay à titre de fiduciaire de la TIR-SHV ;

De libérer la Société de transport du Saguenay de ses obligations à l'égard de la TIR-SHV.

20-007 Promotion – Semaine de relâche

CONSIDÉRANT que la semaine de relâche se tiendra du 2 au 6 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT que la ville de Saguenay propose des activités spéciales dans le cadre de la semaine de relâche ;

CONSIDÉRANT que la STS souhaite offrir une promotion spéciale pour le transport régulier et adapté pour cette période afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec le transport en commun.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE durant la semaine de relâche qui se tiendra du 2 au 6 mars 2020, le transport en commun régulier et adapté soit offert gratuitement aux jeunes de 17 ans et moins sous présentation d'une carte d'identité.

20-008 Suivi corridor d'écomobilité

CONSIDÉRANT qu'une activité d'inauguration officielle est prévue prochainement dans le cadre du projet de Corridor d'écomobilité ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay souhaite mettre de l'avant ce projet auprès des citoyens ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Société de transport du Saguenay prévoit une gratuité de ses services lors des activités d'inaugurations prévues dans le cadre du projet de Corridor d'écomobilité ;

Que cette gratuité s'applique autant au transport régulier qu'adapté.

20-009 Révision politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel

CONSIDÉRANT qu'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel avait été adopté le 14 décembre 2005 ;

CONSIDÉRANT que ladite politique nécessitait une révision conformément l'application de la Loi qui régie les organismes publics.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopté la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel dans sa forme et teneur ;
Qu'une copie de ladite politique soit transmise à tous les employés de la Société de transport du Saguenay.

20-010 Correspondances

De noter le dépôt de la correspondance en date du 27 janvier 2020.

20-011 Approbation des comptes

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le caisse-déboursés du mois de décembre 2019 soit, et il est par les présentes, approuvé et l'autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes ;

20-012 Demande de partenariat – Festival Regard 2020

CONSIDÉRANT le dépôt d'un courriel de Mme Anne-Sophie Maltais, Adjointe marketing et communication pour le Festival Regard, demandant à la STS de renouveler son partenariat avec le Festival Regard ;

CONSIDÉRANT que ledit partenariat consiste à rendre accessible le transport en commun gratuit aux bénévoles ainsi qu'aux participants du Festival, qui aura lieu du 11 au 15 mars 2020, en plus de fournir deux (2) laissez-passer mensuel adulte pour les mois de février et mars aux stagiaires du Festival ;

CONSIDÉRANT la visibilité offerte à la Société de transport du Saguenay à l'égard de ce partenariat ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Société de s'impliquer auprès d'organismes de la région ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Société rende accessible le transport en commun gratuitement aux bénévoles ainsi qu'aux participants de cet évènement qui se tiendra du 11 au 15 mars prochain ;

QUE deux (2) laissez-passer mensuel adulte soit remis aux stagiaires du Festivals pour les mois de février et mars.

20-013 Demande de partenariat – Saguenay en emploi

CONSIDÉRANT le dépôt d'un courriel de M. Philippe Robert, chargé de projet pour Saguenay en emploi, demandant à la STS de renouveler son partenariat avec Saguenay en emploi ;

CONSIDÉRANT que ledit partenariat consiste à rendre accessible le transport en commun gratuit aux participants de l'évènement qui aura lieu le 28 février prochain ;

CONSIDÉRANT la visibilité offerte à la Société de transport du Saguenay à l'égard de ce partenariat ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Société de s'impliquer auprès d'organismes de la région ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Société rende accessible le transport en commun gratuitement aux participants de cet évènement qui aura lieu le 28 février prochain.

20-014 Demande de transport adapté hors territoire

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre de Mme Nicole Dufour, directrice générale de l'Association pour les personnes handicapées A.B.C.S. de Saint-Ambroise afin d'obtenir du transport pour des usagers de Shipshaw ayant des activités à Saint-Ambroise pour la période de janvier à juin 2020;

CONSIDÉRANT les ententes prises antérieurement avec le transporteur Interbus pour le transport de ces usagers pour des activités ciblées pendant ladite période ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de ce dernier pour renouveler l'entente.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'offrir un service de transport aux usagers de Shipshaw pour les activités de Saint-Ambroise, selon les mêmes modalités que l'année précédente, au taux majoré tel qu'entendu entre les deux organismes, attendu que le nombre de déplacement (événements) et d'usagers à transporter doit demeurer le même par rapport à la même période de l'année précédente.

20-015 Sommet transport et mobilité

CONSIDÉRANT qu'un sommet sur le transport et la mobilité aura lieu à Montréal le 26 février prochain ;

CONSIDÉRANT que ledit sommet traitera des préoccupations de la Société en termes d'électrification des transports ;

CONSIDÉRANT la participation des autres sociétés de transport membres de l'ATUQ.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil accorde la dépense attribuée à la participation du sommet pour le transport et la mobilité.

20-016 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

20-017 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration de la STS se déroulera le 17 février prochain à la pulperie de Chicoutimi.

20-018 Affaires diverses – Tarification partenaires

CONSIDÉRANT une demande reçue de la part de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay visant à inclure le Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay souhaite augmenter la vente de ses titres de transport auprès de cette clientèle cible ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'entériner la demande de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en ce qui concerne l'inclusion de la formation des adultes dans l'entente de partenariat avec la Société de transport du Saguenay concernant la tarification partenaire ;

QUE cette modification soit applicable à compter du mois de mars de l'année en cours.

20-019 Affaires diverses – Mandat - production vidéo

CONSIDÉRANT qu'une activité d'inauguration officielle est prévue prochainement dans le cadre du projet de Corridor d'écomobilité ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay aimerait disposer de matériel vidéo dans le but de conceptualiser l'intégralité de son projet pendant ladite activité, mais aussi après ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser la Société de transport du Saguenay à octroyer un mandat pour la conception d'une vidéo à l'entreprise *Les Films de La Baie* pour la somme de 9 810 \$ avant taxes.

20-020 Affaires diverses – Vandalisme abribus

CONSIDÉRANT la série d'actes de vandalisme commis sur les abribus de la Société de transport du Saguenay;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De mandater la Société de transport du Saguenay pour initier des discussions avec le service de sécurité publique de la Ville afin de vérifier la possibilité d'installer des caméras.

20-021 Affaires diverses – Centre de mobilité durable du Saguenay Lac-Saint-Jean

CONSIDÉRANT la fermeture de l'organisme le CADUS ;

CONSIDÉRANT que la STS désirait se doter d'un centre de gestion des déplacements à même sa structure organisationnelle ;

CONSIDÉRANT que la STS désire se doter d'un plan concret de mobilité durable ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Société de transport du Saguenay, crée un nouvel organisme à même sa structure organisationnelle afin de poursuivre ses initiatives en terme de mobilité durable.

20-022 Bail Pavillon d'écomobilité

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay et le MAGE-UQAC sont à conclure une entente qui prévoit la cession par emphytéose du terrain sur le lequel le Pavillon de l'écomobilité et Station UQAC sont construit ;

CONSIDÉRANT que la MAGE-UQAC utilisera les lieux loués pour des fins d'exploitation d'un café et d'un dépanneur pour lequel il possède la compétence exclusive.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser le directeur général de la STS à conclure une entente avec le MAGE-UQAC concernant la cession par emphytéose du terrain sur le lequel le Pavillon de l'écomobilité et Station UQAC sont construit.

20-023 Affaires diverses – Règlement 209 – Voies de refuge

Lu le règlement # 209 ayant pour objectif d'autoriser des dépenses inhérentes à l'aménagement de six (6) voies de refuge avec super abris, traverses piétonnes et feux prioritaires d'autobus

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement 209 soit, et il l'est par les présentes, adopté en première et dernière lecture.

Période de questions

M. Elie Duquet questionne la STS à savoir si cette dernière a déjà eu des discussions avec le service de police concernant la série d'actes de vandalisme commis sur les abribus? Il a ensuite demandé à la STS si des mesures seront mises en place pour prévenir ce type de situation.

Levée de l'assemblée à 16 H 42